

## TELEGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, jeudi 7 janvier 1813.

## EXTÉRIEUR.

## ANGLETERRE.

Londres, 14 décembre.

--- Le *Zephyr*, venant de Saint-André, a apporté au gouvernement des dépêches de l'amiral Popham. On dit que le général Caffarelli, qui a remplacé Marmont dans le commandement de l'armée de Portugal, a pris le chemin de la France avec toutes les forces sous ses ordres. En combinant ce mouvement avec les événemens qui ont lieu à 2,500 milles, les spéculateurs politiques y trouveront de quoi occuper leur curiosité (1).

## CHAMBRE DES LORDS.

Séance du 18 décembre.

„ L'ordre du jour ayant été lu, pour prendre en considération le message du prince régent, le message a été lu.

Le comte de Liverpool prend la parole pour proposer une adresse en réponse au message de S. A. R.; mais avant d'entamer ce sujet, il croit nécessaire d'attirer l'attention de la chambre sur les circonstances qui ont donné lieu à cette démarche, et de rappeler des événemens auxquels peu de monde s'attendoit, et qui ont l'influence la plus importante sur l'état de l'Europe. La France a fait contre la Russie des efforts qu'elle n'avoit jamais faits contre aucune autre puissance. L'Empereur est entré en Russie avec une armée de 360,000 hommes y compris 60,000 hommes de cavalerie, dans un moment où, par plusieurs circonstances, parmi lesquelles étoit le délai de la pacification entre les Russes et les Turcs, qui occupoit une grande portion des forces russes dans une partie éloignée de l'Empire, l'armée russe étoit inférieure en nombre à l'armée française.

Il n'y a pas d'exemple dans les guerres modernes d'un sacrifice aussi grand, aussi magnanime que celui de brûler Moscou, afin qu'il ne pût offrir à l'ennemi ses quartiers, ni devenir pour lui une place d'armes. Les sacrifices ne se bornèrent pas à la seule ville de Moscou; mille villages furent détruits à l'approche de l'ennemi. Dans toutes les invasions par les Français, le peuple n'étoit pour rien; mais en Russie il a pris part à tout. Au milieu de tant de sacrifices et dans une pareille lutte, il est évident que beaucoup d'individus sont tombés dans la misère. Pour contribuer, en quelque sorte, au soulagement de cette misère, on eut recours à la générosité des Bre-

tons, qui fut encore excitée par la considération des circonstances. Pourquoi la France a-t-elle envahi la Russie? parce que la Russie n'a pas voulu adhérer au système continental; parce qu'elle n'a pas voulu consentir à exclure de ses ports les productions de l'industrie anglaise, ni les articles de son commerce. La Grande-Bretagne a donc été attaquée par la voie de la Russie; et en examinant la question seulement sous le point de vue mercantile, le plus grand avantage a résulté des succès des Russes, pour nos intérêts commerciaux. N'est-ce rien que d'avoir le marché de 36,000,000 habitans? La grande masse d'intérêts, liés avec nos colonies, a eu déjà l'avantage de voir hausser le prix de toutes les productions coloniales; et nos manufactures n'ont pas été moins favorisées par les demandes redoublées des productions d'industrie. Toutes les branches du commerce ont reçu une nouvelle vie par les succès des Russes. Mais pour revenir à la question, n'est-il pas important de montrer au moins une disposition à soulager les malheurs du peuple russe, pour cimenter par-là l'union des deux puissances? L'union de la Russie et de la Grande-Bretagne lie leurs intérêts réciproques, comme elle lie les intérêts de l'Europe. Les Français, en envahissant la Russie, ont inspiré par les cruautés (2) qu'ils ont commises et par la destruction sacrilège des édifices sacrés, une haine qui subsistera parmi les Russes actuellement existans. Sa seigneurie a conclu en proposant l'adresse en question, et en disant que la somme proposée pour être accordée étoit 200,000 livres sterling. (Moniteur.)

## INTÉRIEUR.

## EMPIRE FRANÇAIS.

Paris.

Au palais des Tuileries le 20 décembre 1812.

NAPOLÉON; Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc. etc. etc.

Sur le rapport de notre ministre de la marine, Considérant que le conseil de guerre, convoqué à Toulon, en vertu de notre décret du 2 juillet 1812, pour

(2) Il faut au moins être conséquens. La gazette de Pétersbourg dit que ce sont les Français qui ont mis le feu à Moscou et aux mille villages qui se trouvoient sur la route; et dès lors elle a raison de taxer les Français de cruauté et de barbarie; mais ce n'est pas le langage que vous tenez dans ce message. Vous dites que ce sont les Russes eux-mêmes qui ont incendié Moscou et les villages de la route: quelle plus grande cruauté restoit-il à commettre aux Français? les édifices sacrés ne faisoient-ils pas partie des villes et des villages que vous dites que les Russes ont brûlés? On peut évaluer le tort que la Russie s'est fait, en dévastant son pays, au moins à 3 milliards. L'Angleterre lui donne 5 millions!

(1) Non-seulement on ne retire aucunes troupes d'Espagne, mais 20,000 hommes, 6000 chevaux et 600 charriots qui existaient dans les 1.<sup>re</sup> et 2.<sup>es</sup> divisions militaires, viennent de recevoir l'ordre de renforcer les armées de Portugal du centre et du midi d'Espagne. un convoi de 10 millions vient d'être envoyé pour aligner la solde. Si vous croyez aux événemens passés à 2500 milles de vous, tels que les rapportent les gazettes de Pétersbourg, vous êtes de grandes dupes!

juger le capitaine de vaisseau, Montfort, ci-devant commandant une de nos divisions navales, a, par jugement du 25 septembre dernier, déclaré cet officier incapable de commander,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1.<sup>er</sup>. Le sieur Montfort ( Francois-Gilles ), cessera d'être porté sur les états de notre marine.

2. Notre ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'Etat, par *interim*,  
signé, le duc de CADORE.

Paris, 24 décembre.

Pièces et déclarations relatives à l'affaire de  
M. le Comte Frochot.

N.<sup>o</sup> I.

Déclaration de ceux des faits qui se sont passés à l'hôtel-de-ville, dans la matinée du 29 octobre 1812, et qui sont à ma connaissance personnelle.

Il étoit environ huit heures un quart. Je revenois de Nogent, à cheval, au pas, dans le faubourg St. Antoine, lorsqu'étant près de l'hospice des Orphelins, je vis venir, sur un de mes chevaux de voiture, le nommé Francard mon homme d'écurie qui m'apportoit un billet.

Ce billet étoit au crayon; je reconnus malgré cela qu'il étoit de la main de M. Villemsens, mon ami depuis vingt ans, et chef de la 1.<sup>re</sup> division de la préfecture. J'y lus: *On attend M. le Préfet*. Au-dessous étoient trois mots dont le premier paroissoit barbouillé ou effacé; les deux autres me parurent être ceux-ci, *fecit Imperator*, ce qui ne présentoit aucun sens clair.

Quoiqu'il en fût, je hâtai ma marche, mais cherchant toujours de moment à autre à déchiffrer le mot illisible. J'y avois renoncé, le billet m'étoit même échappé des mains; je le fis ramasser; et l'examinant de nouveau, je lus enfin; *fait Imperator*.

Il est inutile de parler de mon saisissement et de mon effroi; je me mis à venir avec la plus grande vitesse.

En tournant le coin des rues de la Tixeranderie et du Mouton, je vis de la troupe et beaucoup de peuple sur la place au devant de l'hôtel-de-ville. Cette vue me confirma ce que le billet m'avoit donné à entendre.

En mettant pied à terre dans ma cour, j'y trouvai M. Villemsens pâle et consterné. Il me répéta ce que son billet m'avoit dit; il m'informa de plus que le ministre de la police étoit venu me demander, et que le commandant de la troupe stationnée sur la place avoit ordre d'arrêter M. Lapierre, l'un des employés du bureau militaire.

M. Lapierre est un très ancien employé du département; il s'y est trouvé aux époques les plus critiques de la révolution, et toujours dans le bureau chargé de réquisitions. Soit par la nature du service qu'il a été chargé d'y faire, soit pour toute autre cause, il est de fait qu'il a conservé assez mal à propos, je crois, la réputation de ce qu'on appelle *jacobin*.

Ces deux circonstances qui m'étoient données comme certaines, la première que S. Exc. le ministre de la police étoit venu à l'hôtel-de-ville, la seconde qu'il y avoit

ordre d'arrêter les individus réputés *jacobins* ajoutèrent à ma croyance de la nouvelle principale, et je ne mis plus en doute que le malheur épouvantable qui sembloit être la cause de tout ce que je voyois et entendois, ne fût réellement arrivé.

Bouleversé comme je devois l'être avec une telle persuasion, je montai chez moi.

Le commandant de la troupe y arriva peu après avec d'autres officiers que je crus reconnoître pour un secrétaire ou employé des bureaux de M. le Comte Hullin, mais que j'ai depuis su être l'officier payeur ou quartier maître de la 10.<sup>e</sup> cohorte.

Quant au commandant, je le reconnus bien aussi pour appartenir à l'une des cohortes de la division, l'ayant vu plusieurs fois chez M. le comte Hullin, lors des séances du conseil d'administration de ces cohortes.

Après m'avoir répété et confirmé la fatale nouvelle qui étoit répandue tout autour de moi, ces officiers m'invitèrent à passer dans mon cabinet. Je les y conduisis en traversant la salle dite des Fastes et le haut de la grande salle.

Lorsque nous fumes arrivés dans mon cabinet, le commandant s'assit comme un homme abattu par la douleur. L'autre officier et moi nous restâmes debout.

Le commandant me dit que je devois avoir reçu un paquet et des instructions à mon adresse; j'en fis faire la recherche au secrétariat et chez le portier; il ne s'y trouva rien.

Alors le commandant, dont aujourd'hui même je ne sais pas encore le nom, car les uns me disent que c'étoit Soulier, et d'autres m'assurent qu'on l'a entendu appeler du nom de Boucry, tira de sa poche et me remit, pour en prendre lecture, la lettre contenant les ordres en vertu desquels il se trouvoit préposé à la garde de l'hôtel de Ville.

Je cherchai d'abord la signature; et voyant celle-ci, *Malet*, je demandai pourquoi ce n'étoit pas le général Hullin qui avoit signé, et qui étoit le général *Malet*? -- *Mon général est blessé*, me dit le commandant, *et le général Malet est chef ou l'un des chefs de l'état major*. -- Je commençai à lire.

J'en étois à-peu-près au tiers de la première page de cette lettre, lorsque l'huissier de la préfecture vint m'annoncer que son Excellence le ministre de la police demandoit à me parler. *Faites entrer*, répondis je vivement, et je discontinuai la lecture de la lettre. L'huissier revint un moment après, en annonçant *Son Excellence le Ministre de la Police Générale*. Aussitôt, réfléchissant que le ministre pouvoit désirer de me parler en particulier, au lieu de le faire devant les deux officiers qui étoient là, je me jette à la porte pour recevoir Son Excellence, non dans mon cabinet, mais dans la grande salle.

Ce n'étoit pas le ministre, mais une personne portant la décoration de la légion d'honneur, et qui me dit, autant que je puis me les rappeler, ces propres paroles:

*Je ne suis point le ministre; je viens au contraire m'informar auprès de vous si le ministre n'est pas à l'hôtel de ville. -- Non, Monsieur, lui repondis-je, il y est venu, mais malheureusement je n'y étois pas--Pardon, me dit alors cette même personne, c'est que je suis envoyé par M. le Ministre qui est dans une douleur, dans une contorsion, . . .*

lui repondis je à mon tour en me frappant la tête ; *bé-lai, monsieur, qui est ce qui n'y seroit pas!* La personne se retire, et je rentre dans mon cabinet, plus persuadé que jamais de la vérité de tout ce qui m'avoit été dit et notamment du fait de la venue de Son Excellence à l'hôtel-de-Ville, puisque M.me de Rovigo envoie l'y chercher.

C'est ici le lieu de rapporter le fait qui explique l'erreur de M. Villemens, par suite de la mienne et probablement aussi celle de l'envoyé de M.me la duchesse de Rovigo, sur la venue du ministre à l'hôtel de Ville. Un des conspirateurs y étoit venu dans la voiture et avec la livrée du ministre.

Rentré dans mon cabinet, je reprends la lettre, dont j'ai parlé plus haut. J'y lis que le gouvernement impérial est aboli, et qu'une commission provisoire doit s'assembler à l'hôtel de Ville à neuf heures.

Ces indications doivent se trouver à peu près au milieu du verso du premier feuillet de la lettre. Le reste, je ne l'ai pas lu, mais seulement parcouru, et je crois y avoir vu qu'il étoit question de *tocsin*. (mon collègue Réal, à qui j'en ai parlé, m'a dit depuis que je m'étois trompé).

L'abolition du gouvernement impérial, l'établissement d'une commission provisoire qui siègeroit à l'hôtel de Ville, l'appel du peuple par le moyen du tocsin, toutes ces mesures révolutionnaires renverserent l'idée que j'avois d'abord eue que pour s'assurer du maintien de l'ordre dans cette grave circonstance, on avoit ordonné l'arrestation des individus réputés jacobins. Ce n'est pas M. Lapierre, me dis je, que l'on veut arrêter, c'est moi; et m'efforçant alors de montrer de la sécurité; je dis au commandant: *Eh bien! que voulez vous? -- Il nous faut un endroit pour mettre la commission et un autre pour l'état-major. -- Il y a de la place dans la grande salle pour la commission; quant à votre état major, il pourra se placer dans le bas de l'Hôtel de ville;* et, prenant de là prétexte pour sortir de mon cabinet, j'en ouvris les portes, je passai dans la grande salle; j'appelai, à ce que je crois, l'économe, ou M. Bouhin, le chef du Secrétariat; je donnai l'ordre de mettre dans cette salle des tables et des chaises, et je m'enfuis chez moi, laissant là les deux officiers à qui je dis que j'allois changer de bottes; mais délibérant en moi même sur ce qui étoit à faire, et sur les moyens de me rendre chez le prince Archi-chancelier.

Tout en rentrant chez moi, je donnai l'ordre de mettre mes chevaux; mais au même instant, M. Bouhin, chef du secrétariat, accourut pour me prévenir que l'adjudant Laborde arrivoit avec des ordres du ministre de la guerre, pour faire retirer la cohorte et la remplacer par d'autres troupes.

Je revins sur le champ à la grande salle, où je trouvai en effet l'adjudant Laborde aux prises avec le commandant de la cohorte; mais tout ce qu'ils se disoient entr'eux ne rouloit que sur le point de savoir qui des deux garderoit l'hôtel-de-ville, sans qu'un seul mot propre à me faire découvrir la vraie cause de ce qui se passoit fût prononcé ni par l'un ni par l'autre, lorsque jettant la vue autour de moi, je reconnus dans l'embrasure d'une croisée M. Saulnier, secrétaire général du ministère de la police.

Depuis vingt ou vingt-cinq minutes que tout ceci durait, c'étoit la première personne que je reconnois de toutes celles qui pouvoient m'éclairer. Je me jetai à M. Saulnier, en le pressant de questions: *Qu'est ce donc que tout ceci? Dites moi donc ce qui se passe? La nouvelle qui se répand est elle vraie? -- Quelle nouvelle, me répondit tranquillement M. Saulnier? -- Celle qui est relative à l'Empereur. -- Eh! non; il n'en est rien . . . .* Je me le fis répéter; et dans l'ivresse de ma joie, quoique je connoisse peu M. Saulnier, je l'embrassai je ne sais combien de fois; puis revenant auprès de l'adjudant Laborde, j'invitai le commandant de la cohorte à obéir et à se retirer. Il se retira en effet, et dans le moment la grande salle de l'hôtel de ville fut évacuée. Je retournai chez moi; les chevaux étoient prêts; je fis dire qu'au lieu de monter en voiture dans ma cour, je voulois monter au pied de l'escalier de l'hôtel-de-ville. Ma voiture y fut amenée.

Là, voyant que la troupe restoit encore sur la place, et qu'il y avoit beaucoup de peuple, je fis appeler le commandant de la cohorte; je lui ordonnai de ramener son monde; puis élevant la voix de manière à me faire entendre du peuple qui entourait la troupe, j'annonçai que les alarmes qu'on lui avoit données étoient sans fondement, et que la nouvelle semée étoit absolument fautive: je l'invitai à retourner à ses occupations ordinaires. Je montai en voiture, et me rendis auprès de S. A. S. le prince Archi-chancelier pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé, et pour prendre ses ordres.

Son Altesse m'ordonna de convoquer MM. les Maires de Paris et les membres du conseil municipal, afin que tout fût prêt pour recevoir et exécuter les ordres qui pourroient être transmis après la tenue du conseil des ministres qui alloit s'assembler.

Le corps municipal fut en effet réuni à deux heures de l'après midi. Aucun ordre ne lui ayant été adressé, il se retira entre trois et quatre heures.

Paris, 28 octobre 1812.

Signé FROCHOT.

Pour copie conforme

Le ministre de la police générale  
Le Duc de ROVIGO.  
(La suite au numéro prochain.)

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

Au Palais des Tuileries, le 23 décembre 1812.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc. etc. etc.

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;  
Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1er. Le comte Frochot est destitué de ses fonctions de Conseiller d'état et de Préfet du département de la Seine.

2. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'état, par *interim*,  
Signé, le duc de CADORE.

Au Palais des Tuileries, le 20 décembre 1812.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie,

Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc. etc. etc.

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1.<sup>er</sup>. Le sieur Chabrol, Préfet du département de Montenotte, est nommé Préfet du département de la Seine.

2. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'état, par *interim*,

Signé, le duc de CADORÉ.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Armée de Portugal et du Nord.

*Suite de l'extrait d'un rapport sur les marches et les opérations de l'armée de Portugal, entre l'Ebre et le Duero, depuis le 17 jusqu'au 31 octobre 1812.*

La 1.<sup>re</sup> division fut mise aussitôt à la poursuite de l'ennemi et le jeta avec perte au-delà du canal. La cavalerie légère fit des charges sur ses derrières, dans la direction de Villamuriel à Cigalès. Cinquante-cinq lanciers de Berg, commandés par le chef d'escadron de Toll, atteignirent une colonne de bagages, sabrèrent les troupes d'escorte, et firent 400 prisonniers anglais et portugais, dont 11 officiers. Cent blessés de l'armée ennemie étoient à Palencia. A la fin de cette journée, 1000 prisonniers furent réunis au quartier-général, non compris ceux de la veille.

L'armée anglaise nous voyant maîtres du débouché de Palencia, pendant qu'un corps de cavalerie et une brigade d'infanterie étoient passés à Tariego, eut l'inquiétude d'être devancée à Tordesillas ou à Cabezon; elle se retira sur ce village, dans la nuit du 26, après avoir fait filer ses bagages sur Valladolid. Le pont de Duenas ayant été promptement rétabli, l'avant-garde, deux autres divisions et la cavalerie prirent position sur les hauteurs de Cubillas de Santa-Maria et Quintanilla; le reste de l'armée à Duenas; les divisions Dumoutier et Vandermaesen à Bannos et Tariego. Les troupes qui avoient débouché par Villamuriel rencontrèrent dans leur marche environ 200 blessés abandonnés sans secours sur la route, ou confiés à la pitié des alcaides dans les villages.

Le 27 on s'assura par une reconnoissance, où l'on fit des prisonniers, qu'il étoit impossible d'enlever le pont de Cabezon déjà miné et situé immédiatement au pied d'une position formidable où l'ennemi avoit ses principales forces. L'avant-garde et les divisions Dumoutier et Vandermaesen eurent ordre de l'observer; deux divisions furent placées devant le gué de Santa-Obenia; la première se porta à Zaratan et y fit 40 prisonniers. Le quartier-général étoit à Cigalès.

Le 28, un bataillon portugais fut délogé du faubourg de Valladolid, et la 1.<sup>re</sup> division chassa de Simancas le corps de Brunswick et deux bataillons de la légion allemande du roi d'Angleterre, qui s'empressèrent de faire sauter deux arches du pont de cette ville sur la Pisuerga.

Le 29, deux explosions au pont de Cabezon et de Valladolid signalèrent la retraite de l'ennemi sur la rive droite

du Duero, qui fut immédiatement suivie de la rupture de cinq autres ponts: ceux de Tudela, Puente-Duero, Aniago, Tordesillas et Toro; le général en chef fit aussitôt marcher l'armée; la droite se porta à Toro, la gauche appuyée à Valladolid.

Tordesillas vit un beau fait d'armes: la rupture du pont avoit été telle, que la tour qui le surmonte restoit du côté de l'ennemi, qui continua d'y tenir une garnison de 30 hommes, soutenue par des postes embusqués derrière des murs et par un bataillon de Brunswick, formé dans un bois de sapins. Ces dispositions rendoient la réparation du pont impossible; mais 11 officiers et 40 sous-officiers et soldats, tant de la 1.<sup>re</sup> division que des sapeurs du génie, s'offrirent pour passer le fleuve à la nage. Ils s'y jetèrent protégés par l'artillerie, ayant réuni leurs armes et leurs gibernes sur un assemblage de quelques planches, traîné par des nageurs.

Parvenus à la rive opposée, après avoir essuyé une longue fusillade, ils combattirent nuds, s'emparèrent de la tour, et firent 11 prisonniers. Cette entreprise hardie, proposée et dirigée avec tant de vigueur par le capitaine Gingré, du 6.<sup>e</sup> léger, qu'on est accoutumé à voir le premier où il y a de la gloire à acquérir, étonna tellement le bataillon de Brunswick, qu'au lieu de venir attaquer ces braves, il se mit en retraite en toute hâte.

( La suite au numero prochain. )

#### AVIS AU PUBLIC.

Il sera procédé le 15 Janvier 1813 à dix heures du matin pardevant M.<sup>r</sup> l'Intendant de la Carniole à l'adjudication au rabais des réparations à faire exécuter aux deux moulins imperiaux situés à Kaltenbrun.

Les devis partiels présentent une mise à prix de la somme de 14,220 Fr. 48 cent. et les conditions qu'ils imposent à l'entrepreneur pour ces réparations.

Les amateurs peuvent s'adresser pour la lecture du cahier des charges, conditions et clauses, qui est rédigé en deux langues, savoir, pour la rédaction française à l'hôtel de l'Intendance de la province, et pour celle allemande au bureau du Receveur sousigné.

Laybach le 14 décembre 1812.

HRADECZKY.

#### A V I S.

N.<sup>o</sup> 47 près St. Florian il se trouve un étage à louer. A s'informer au second de la même maison.

#### A V I S.

MM. les souscripteurs, dont l'abonnement finit au 31 décembre, sont invités 1.<sup>o</sup> à le renouveler pour le premier semestre de 1813 à la direction du Télégraphe ou aux bureaux des postes de leur résidence, 2.<sup>o</sup> à y ajouter ce qu'il leur en a à redonner sur cette année, la direction ayant dû considérer comme abonnés ceux auxquels elle a fait parvenir les journaux sans avoir reçu d'avis contraire.

Il est nécessaire qu'ils fassent connoître de suite leur intention à cause de la réimpression des adresses et l'expédition des journaux au commencement de l'année.